

N°51
PRIX LIBRE

LE CRIEUR

SEPTEMBRE
2020

JOURNAL PARTICIPATIF MENSUEL DE LA VILLENEUVE

ÉCOLES

UNE RENTRÉE NORMALE ?

Cette rentrée des classes de septembre 2020, en période de pandémie de Covid-19, a-t-elle été particulière ? *Le Crieur* a été rencontrer des parents à la sortie des classes.

Alors que les chiffres semblent montrer un retour de l'épidémie, avec une hausse des contaminations et des hospitalisations, la rentrée des classes de septembre aurait pu avoir un goût particulier. Le 1^{er} septembre, jour de reprise de l'école, *Le Crieur* a fait le tour des écoles pour aller à la rencontre des parents. « Je n'ai vu aucune différence avec d'habitude. », note Assia, une mère de famille qui discute devant l'école La Fontaine. « C'est une rentrée classique, à part le port du masque pour nous et pour les maîtresses. », ajoute Angélique.

À côté du lac, Lucie, Karine, Francine et Rémy, un groupe de parents discutent. « Ce qu'il y a de particulier, c'est le fait de ne pas pouvoir rentrer

PERTE DE REVENUS

En juin, *Le Crieur* se faisait l'écho d'une enquête sur les pertes de revenus pendant le confinement. Les résultats ont été présentés le 11 juillet : 80 % des sondés affirment avoir des difficultés financières. Les trois-quarts d'entre eux ont subi des pertes de revenus liées au confinement. Ainsi, 25 % des sondés ont perdu entre 100 et 500 euros de revenu, 12,9 % entre 500 et 1000 euros et 17,4 % entre 1000 et 1500 euros, la moyenne de la perte de revenu s'établissant à 420 euros par foyer. Résultat, 63 % des sondés estimaient avoir des difficultés financières pour payer leur loyer. De quoi donner du grain à moudre à la campagne pour un moratoire sur les loyers.



L'école maternelle du Lac, comme les autres écoles du quartier, a rouvert le mardi 1^{er} septembre. (photo : BB, *Le Crieur*)

dans l'école. On s'arrête à la porte et on nous dit « Merci, au revoir ! » C'est un peu triste... », raconte Karine.

Un protocole sanitaire a été mis en place dans les écoles : respect des gestes barrières, port du masque pour les adultes et les élèves à partir de 11 ans (soit les collégiens et les lycéens), lavage des mains et nettoyage des locaux, à la charge de la Ville pour les écoles. « C'est sûr que les mesures sanitaires, ça rassure un peu, mais l'information des parents par les écoles a été un peu léger. », dit Angélique. « Avant la rentrée, on n'a pas eu beaucoup d'infos sur le protocole, à propos de ce qu'on pouvait mettre dans les sacs, etc. », abonde Lucie. « J'en ai discuté avec un instit', ils ont eu des infos hier à 18 heures... », complète Rémy.

De quoi déboussoler les élèves ? « Les enfants ont bien intégré les mesures sanitaires, des fois plus que nous. », dit Angélique. Karine poursuit : « Les enfants sont plus disciplinés que leurs parents. Les gamins vivent ça comme un jeu, il faut suivre les flèches et tout. Je reviens d'Italie, là-bas le port du masque est obligatoire dès 6 ans (d'ailleurs il faudrait qu'il y ait une harmonisation entre les pays frontaliers) : les enfants s'y font en un claquement de doigt. »

Les avis des parents sont partagés sur le débat qui a agité la fin du mois d'août : le masque doit-il être considéré comme une fourniture scolaire ? Il a en tout cas un coût indéniable pour les familles. « Sur l'histoire des masques, j'attends. Je me dis qu'ils vont peut-être assurer et nous en fournir. », admet une mère de famille. Certaines villes (qui ont la charge des écoles), certains départements (pour les collèges) et certaines régions (pour les lycées) fournissent des masques gratuitement aux familles. La région Auvergne - Rhône-Alpes devrait distribuer trois masques par lycéen. Ni la mairie de Grenoble, ni le Conseil départemental de l'Isère, n'ont pour l'instant fait de telles annonces.

Par ailleurs, le gouvernement a fourni cet été des masques pour certaines familles les plus précaires. « 40 millions de masques lavables [ont été] envoyés aux 7 millions de ménages les plus modestes. », a annoncé Olivier Véran, le ministre de la Santé, c'est-à-dire aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire, nouvelle appellation de la CMU. De nombreuses familles du quartier en ont ainsi reçu, courant août. « J'ai dû recevoir cinq ou six enveloppes de six masques. », raconte ainsi une des mères rencontrées.

BENJAMIN BULTEL

QUARTIER

DES MÉDAILLES POUR LES HÉROS DU QUARTIER

Le sauvetage de deux enfants lors d'un incendie à l'Arlequin, en juillet, a fait le tour du monde. Le 31 juillet, la remise par la mairie de médailles individuelles aux sauveteurs, plutôt qu'une seule médaille collective, a connu quelques couacs.

Dix jours après le sauvetage de deux enfants lors d'un incendie au 54 galerie de l'Arlequin (voir encadré ci-contre), la Ville de Grenoble tenait à fêter ces « héros de la Villeneuve » en remettant sept médailles individuelles et une collective aux habitants ayant participé à ce sauvetage. Lors de son discours de cérémonie, dans le salon de l'hôtel de ville, le maire Éric Piolle a salué « la bravoure et l'héroïsme de ceux qui ont réceptionné les enfants en bas de l'immeuble ». « Nous savons que Villeneuve est emplie de héros du quotidien. », avance le maire, rappelant qu'« il y a dix ans, presque jour pour jour, notre quartier de la Villeneuve était souillé dans les médias nationaux par un discours funeste, celui du président Sarkozy. »

Beaucoup de monde avait fait le déplacement, même si le choix de la Ville de placer la cérémonie le jour de l'Aid a empêché plusieurs habitants, surtout des habitantes en fait, de venir. La mère des deux enfants rescapés, très émue, a tenu « à remercier les habitants de la Villeneuve » : « Certains disent que le quartier de la Villeneuve n'est pas bien. Ce qu'on dit sur ces gens, ce n'est pas vrai. Je n'oublierai jamais ce que ces gens ont fait pour mes enfants. Les gens du quartier ne nous ont pas laissés tomber. Je ne sais pas si une solidarité comme celle-là existe dans d'autres quartiers. », a-t-elle dit, terminant son discours par « Vive la Villeneuve ! »

La fin de la cérémonie a connu quelques tensions à propos des médailles nominatives. Plusieurs habitants qui ont participé au sauvetage se sont estimés lésés, à juste titre, de ne pas en avoir reçu, se contentant de la médaille collective (qui sera exposée dans le Patio) et d'une lettre attestant de leur participation au sauvetage. Les médailles nominatives ont été présentées comme

remises aux « sept sauveteurs ». Pour établir la liste des récompensés par ces médailles, la mairie s'est basée sur la liste des blessés établie par les pompiers suite au sauvetage. Or certains des principaux sauveteurs n'ont pas été blessés ou ne se sont pas présentés aux pompiers. Pas de blessure, pas de médaille.

De quoi provoquer une certaine frustration chez les sauveteurs lésés. « La seule fois où on parle bien de nous, on reçoit juste une jolie feuille qu'on pourra encadrer. », dit l'un d'eux. « Ce n'est pas de la jalousie, on veut juste être considérés au même titre que les autres. » Ils étaient ainsi plusieurs à interpeller le maire à la fin de la cérémonie. Une discussion à laquelle les communicants de la mairie ont tenté d'écarter les journalistes et les curieux. Face aux accusations d'un « deux poids, deux mesures », Éric Piolle a assumé : « Il y a un moment, il faut décider du protocole et des noms. »

« J'en suis malade pour eux... », témoigne un responsable associatif présent à la cérémonie. « Ce n'est pas normal qu'ils n'aient pas reçu de médaille. J'ai de la peine pour ces jeunes. », ajoute un autre. Raison pour laquelle certains sauveteurs et habitants souhaitaient purement et simplement une médaille collective, sans distinction individuelle, arguant que personne ne devait être mis en avant, que c'était un groupe qui avait sauvé les enfants et que la foule les avait soutenus : « On a averti la mairie qu'ils allaient faire une connerie avec cette histoire de médailles nominatives. Ils ne nous ont pas écoutés. »

Reste qu'on ne peut reprocher à ceux qui ont reçu une médaille nominative d'en être fier, surtout quand elle peut servir de tremplin malheureusement nécessaire pour obtenir des papiers.

BENJAMIN BULTEL

LES FAITS

Mardi 21 juillet, vers midi, un incendie se déclare dans un appartement du troisième étage du 54 galerie de l'Arlequin, une montée rénovée depuis peu, les travaux n'étant d'ailleurs pas encore terminés. Des incendies comme il y en a malheureusement régulièrement à l'Arlequin. Ici, le drame est évité grâce au courage de plusieurs habitants. Ils rattrapent les deux enfants, Sofiane, dix ans, et Souleiman, trois ans, qui se trouvaient seuls dans l'appartement en flamme. Une chute de plus de 12 mètres. Si les deux enfants s'en sont tirés sans blessures, plusieurs habitants qui les ont réceptionnés ont été blessés aux bras.

Le sauvetage, filmé, a rapidement fait le tour du monde, repris par de nombreux médias nationaux et internationaux, jusqu'à CNN et au vénérable quotidien *The New York Times*. *Le Crieur* a réalisé une revue de presse des articles publiés, à retrouver sur le site internet.

Le samedi 25 juillet, les habitants du quartier ont rendu hommage aux personnes qui ont participé au sauvetage lors de Villeneuve Plage.

LA CITATION



AGENDA

Le Crieur de la Villeneuve recense les événements du quartier. L'agenda complet est disponible sur le site. N'hésitez pas à proposer des dates !

VEN. 4 SEP. Soirée jam, venez jouer et chanter avec des musiciens du quartier, 18 h 30, Le Barathym, 97 galerie de l'Arlequin.

LUN. 7 SEP. Revue de presse avec Le Crieur et Le Barathym, venez discuter de l'actualité autour d'un café, 10 h 30, place du marché.

VEN. 11 SEP. (sous réserve) Concert d'Abdel Ghani en introduction de la fête de quartier de la Villeneuve (le lendemain), 18 heures, place du marché, gratuit.

SAM. 12 SEP. Fête de quartier de la Villeneuve : concerts de 10 heures à 22 heures sur la place du marché et à l'Espace 600 ; animations sous la galerie à partir de 14 heures ; présentation de la saison 2020-2021 de l'Espace 600 et pot d'Arc-en-ciel à 12 heures. Gratuit. Programme détaillé à venir sur le site du Crieur www.lecrieur.net.

LUN. 21 SEP. Projection de *Rouge Gorge*, documentaire (2019) de Marie-Pascal Dubé, par Ciné-Villeneuve, en présence de la réalisatrice. Puis performance vocale de katajjaq (chant de gorge inuit). 19 h 30 heures, Espace 600, 97 galerie de l'Arlequin.

MER. 23 SEP. Assemblée générale du Barathym (18 heures) suivie d'un concert du groupe Sunshine In Ohio (blues-swing-jazz) à partir de 20 heures, Le Patio, gratuit.

RETROUVEZ LE CRIEUR DANS LES LIEUX PUBLICS

VEN. 25 SEP. Carnalight, carnaval lumineux de la Villeneuve. Le village départ se tiendra à partir de 17 heures sur la Place rouge. Don et vente d'accessoires lumineux, maquillage, fabrication de costumes. Départ en déambulation dans le quartier à partir de 19 h 30 (Place rouge → place des Géants → galerie des Baladins → allée de la Pelouse → piscine → Place rouge). Mise à feu des bonshommes carnaval vers 20 h 30 ! Le lendemain, samedi 26 septembre, aura lieu celui de la Villeneuve d'Échirolles (départ à 19 heures).

MAR. 29 SEP. Conférence de l'Université populaire de la Villeneuve : projection du documentaire *Contrôle au faciès, envie d'agir*, puis débats avec les quatre auteurs et autrices, 19 heures, salle 150 (en face du Patio).

MER. 30 SEP. Soirée jeunesse et oralité, dans le cadre de la décade de la non-violence, prises de paroles sur les discriminations, Le Barathym, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, gratuit.

VEN. 2 OCT. Villeneuve fête la journée internationale de la non-violence : programme détaillé à venir.

À SUIVRE

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du Crieur.

ÉLECTIONS MUNICIPALES Les résultats du second tour des élections municipales, dimanche 28 juin, ont battu un record avec 72 % d'abstention en moyenne dans le quartier, mais jusqu'à 82 % au bureau de vote Arlequin 1. La liste du maire sortant Éric Piolle arrive en tête dans les six bureaux de vote du quartier. Tous les résultats : www.lecrieur.net/municipales-labstention-toujours-plus-haut/

FORUM DES ASSOCIATIONS La ville de Grenoble a décidé unilatéralement d'annuler le forum des associations du secteur 6 (Villeneuve, Village Olympique, Vigny-Musset), prévu le 12 septembre. Elle argue le faible nombre de structures inscrites à ce forum par rapport aux années passées. Les associations n'ont pas été consultées pour un éventuel report de ce forum.

OÙ TROUVER LE CRIEUR ? Les exemplaires à prix libre sont disponibles ici : Yaz tabac, Le Barathym, L'Arbre Fruité, boulangerie Arlequin, centre de santé Arlequin, centre de santé des Géants, Kiap, Pignon sur roue, maison des habitants des Baladins, bibliothèque Arlequin, Espace 600.

ABONNEMENT Abonnez-vous à la version papier : recevez Le Crieur directement chez vous et soutenez le journal ! Plus d'infos sur www.lecrieur.net, rubrique Abonnement.

Les mots d'une lettre n'ont pas de définition.

1/ Parti politique français (abréviation). Le, en espagnol. Club de foot du sud de la France, à jamais les premiers. 2/ Arturo de Brecht. Fabricants de gaines. Dieu égyptien. 3/ Qui à la rage. Llamas, 1^{ère} personne du singulier. Début de Grenoble. 4/ Triste. En décembre ou en juin. Maison écolo en losange. 5/ Village Olympique. Nouveau parti unifié. Les Pays-Bas. Arobasse. 6/ Hélicons, interpellions. Bonne étoile. 7/ Qui sème. Cool, posé. Facilité qui ne donne aucune impression d'effort. 8/ Morale, en philosophie. Peut-être de chasse ou au pied. Assistante de soins en gérontologie (abr.). Italie. 9/ Actinium. Stupéfiant. Homosexuelle. 10/ Appel à l'aide. Service national de reboisement (abr.). Interface utilisateur. Lunar Laser Ranging (abr.). Onomatopée de celle qui boit. 11/ Amour. Se dit du cordon à couper. 12/ Unité de mesure chinoise. Examètre. Nom

QUARTIER

UN ARTICLE ET DES RÉACTIONS

La publication de l'article « J'ai peur face à la police » dans le dernier numéro du Crieur a fait réagir.

L'article « J'ai peur face à la police », publié dans le dernier numéro du Crieur (n° 50) a fait réagir. Dans cet article, Asma, une jeune habitante du quartier, faisait part de sa « peur face à la police » à la suite de contrôles d'identités et de refus de plainte. Si les réactions à cet article ont été globalement positives, Le Crieur a été interpellé par deux fois. Une habitante s'interroge ainsi, par mail, sur « le contexte » d'écriture de l'article et regrette l'absence de « neutralité » du Crieur qui ne contrebalance pas l'article d'Asma par un article « Je n'ai pas peur face à la police ». Rappelons, à toutes fins utiles, que ne pas avoir peur face à la police devrait être une situation totalement normale. D'autre part, le but du témoignage d'Asma était de montrer combien la réalité pouvait être différente de ce

« cas normal », notamment en fonction de l'identité de la personne et des discriminations de race, de genre et de classe qu'elle pouvait subir.

Autre réaction, celle de la « commission cadre de vie » de l'Union de quartier Villeneuve 1 (qui regroupe l'Arlequin et La Bruyère) dont les membres se disent « scandalisés par les écrits [du Crieur] ». Nous ne reproduirons pas ici les propos de ce groupe de l'Union de quartier qui, bien qu'ils puissent prêter à rire, sont méprisants envers Asma. (Pour la route, quand même, une phrase assez lunaire : « Vivons avec notre temps, pardonnons le passé néfaste (comme le fait la France avec l'Allemagne). »)

Cette « commission cadre de vie » a été jusqu'à déposer un courrier au domicile personnel du journaliste du Crieur. Rappelons, à toutes fins utiles, que comme de nombreuses associations du quartier nous possédons

SOUTENEZ L'INFORMATION INDÉPENDANTE

METTEZ UNE PIÈCE DANS LA TIRELIRE

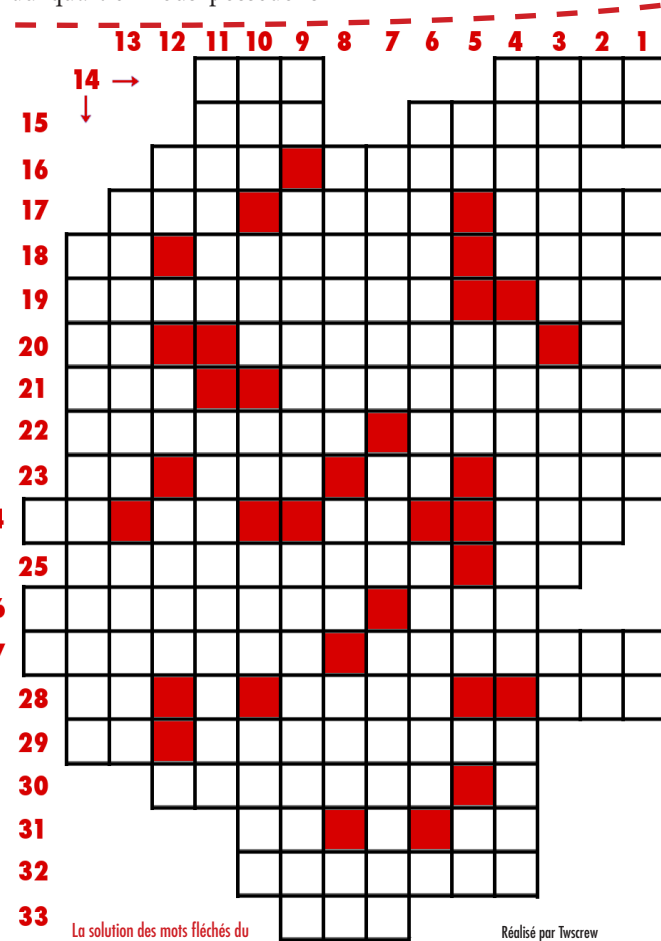
une boîte à lettres au Patio. À aucun moment les auteurs ne semblent s'interroger sur les origines d'une telle peur. Pourquoi en est-on arrivé à ce point de défiance envers la police, l'institution censée protéger les citoyens ? Comme le rappelle le sociologue Sebastian Roché, qui étudie les rapports police-population : « Ce que nous montrent les enquêtes, c'est que moins on a de rapports avec la police, plus on l'apprécie. » Ce courrier montre en tout cas une chose, cette « commission » n'a plus trop de rapports avec les habitants du quartier qu'elle est censée représenter.

Mais profitons de ces réactions pour alimenter le débat et lançons un appel à témoignage : Vous êtes policier et habitez à la Villeneuve ? Témoignez dans Le Crieur !

L'ÉQUIPE DU CRIEUR

L'ESPACE DÉTENTE

grec d'un dieu égyptien. 13/ Se charger, prendre à son compte. Très sec. 14/ (vertical) Transformation totale chère à Kafka. (horizontal) Conseil supérieur de l'audiovisuel (abr.). Langue d'Afrique de l'Ouest. 15/ Seconde partie d'ad hoc. Futur. 16/ Pluriel de la. Qui donne envie de vivre. 17/ Un des quatre éléments. Association toulousaine des étudiants en psychomotricité (abr.). Avance dans l'eau. 18/ Moyenne section. Bande de terre étroite entre deux mers. Semblable en nombre. 19/ Important et plus encore. État islamique (abr.) 20/ Vous familial. Grands poissons qui effraient même les humains. 21/ Principe de vie. Municipalité brésilienne de l'État du Pará. 22/ Permet de se souvenir. Pas douée. 23/ On aimerait en avoir des lingots. Change de peau. Zettaseconde. Se porte en Inde. 24/ Infrarouge. Début d'alphabet. Adjectif démonstratif. Tramway des Maréchaux Sud (abr.). 25/ Insectes ailés multicolores. Intelligence artificielle. 26/ Célèbre chanson de Michael Jackson avec des zombies. Office national de la chasse (abr.). 27/ Temps libres. Rythme rapide en musique. 28/ Carte de stockage. Fruit. Mémoire vive. 29/ Participe passé féminin. Faisiez quelque chose. 30/ Illicite. 31/ Nous. Le matin, en anglais. 32/ Caractère de ce qui est unique. 33/ Période chaude.



La solution des mots fléchés du numéro précédent (n° 50).

Réalisé par Twscrew

1/ Épt. Larne. 2/ Respi. 3/ Os. Ném. Eur. 4/ Dune. Alpe. 5/ (vertical) Oille. (horizontal) Dôme. 6/ Silistra. 7/ ISAE. Nef. 8/ Os. Amer. 9/ Liberté. Em. 10/ (vertical) Raisons. (horizontal) Lois.

	9			6	7		
	4			2			
2	8			7	9	6	
9	7			5			
		1	4	9	2	8	
			7			5	9
	1	8	5			3	4
			6			1	
		7	3			9	

La solution du sudoku du numéro précédent (n° 50).

2	9	1	5	6	8	4	3
5	8	1	2	3	6	9	7
4	6	9	8	7	1	5	3
1	2	6	9	5	3	8	7
9	6	3	4	8	7	1	5
8	4	7	1	9	5	6	3
7	9	2	3	6	9	5	1
1	5	1	8	7	4	9	6
6	7	9	1	2	4	3	8

Le Crieur de la Villeneuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Villeneuve.
Directeur de la publication : Nicolas Wolf
Dépôt légal à parution : ISSN : 2497-0212. CPPAP : 1123 G93253
Tirage initial : 500 exemplaires. Prix de revient indicatif : 1 €.
Impression : Le Crieur de la Villeneuve
Adresse postale : Le Crieur de la Villeneuve
Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 38 000 GRENOBLE
www.lecrieur.net/ redaction@lecrieur.net

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET
CONFÉRENCES DE RÉDACTION OUVERTES À TOUT·E·S : MARDIS 6 OCT. & 3 NOV., 18 HEURES, À LA MDH BALADINS